



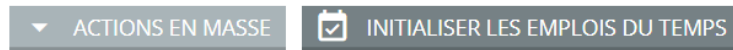
Initialiser les emplois du temps

Depuis l'Oz'App « **emploi du temps** » un directeur peut générer automatiquement des emplois du temps pour les enseignants, sur chaque demi-journée pendant laquelle l'école accueille des élèves.

Avant de procéder à l'initialisation des emplois du temps des enseignants, il est nécessaire de leur affecter leur classe. Voir fiche « **Rattacher les enseignants à leurs classes** ».

Une fois authentifié à oZe, ouvrir l'Oz'App « **Emploi du temps** »

Cliquer ensuite sur le bouton « **initialiser les emplois du temps** »



L'interface de paramétrage de l'initialisation des emplois du temps s'ouvre :

Période à initialiser (les vacances scolaires seront prises en compte : votre établissement est en Zone C)

Du 19/10/2021 A Au 06/07/2022 Les séances déjà existantes sur la période seront supprimées

Demi-journées à inclure

lundi matin mardi matin B mercredi matin jeudi matin vendredi matin samedi matin
 lundi après-midi mardi après-midi mercredi après-midi jeudi après-midi vendredi après-midi

Horaires à appliquer

Horaire de début de matinée 08:20 Horaire de fin de matinée 11:55 C Horaire de début d'après-midi 13:30 Horaire de fin d'après-midi 15:55

Remarque : Quelques minutes peuvent s'écouler avant que les séances créées deviennent visibles D

A : Positionner la période souhaitée. Les vacances scolaires sont automatiquement exclues.

B : Choix des demi-journées concernées.

C : Positionner les horaires des demi-journées.

D : Confirmer la demande de création en cliquant sur « Créer les séances correspondantes »

Si les emplois du temps ne sont pas initialisés, cela peut être lié au fait que l'accès à l'Oz'App « **Import d'emplois du temps** » n'est plus autorisé pour votre compte direction. Comme l'initialisation des emplois du temps s'appuie sur cette fonctionnalité, vérifiez dans l'Oz'App « Droits et rôles », que vous avez bien accès à l'Oz'App « **Import d'emplois du temps** ».